



Vendredi 6 octobre 2017

Risques de feux de forêt : une fin de semaine sous le signe de la vigilance

Les niveaux de sécheresse de la végétation restent encore très marqués, en particulier sur l'ouest du département. Pour les journées du vendredi 6 octobre et samedi 7 octobre, ce niveau de sécheresse se conjuguera à un fort mistral.

Vendredi, le mistral s'accélération au fil de la journée et soufflera l'après-midi de Saint-Rémy à la Côte Bleue en rafales de Nord-Ouest jusqu'à 110 km/h, et au moins jusqu'à 70 km/h en s'éloignant de cet axe. Le vent devrait se concentrer davantage sur l'axe rhodanien samedi avec des rafales d'environ 80 km/h en début de journée qui faibliront ensuite.

La préfecture des Bouches-du-Rhône rappelle que, dans ces conditions de vent, tout brûlage est interdit pour les particuliers comme les professionnels en application de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 relatif à l'emploi du feu. Le Préfet a invité les autorités locales à veiller au respect de ces dispositions. Un dispositif préventif spécifique proportionné au niveau de danger sera également mis en place.

Par ailleurs, les particuliers et entreprises sont invités à différer les travaux en espace exposé qui pourraient générer des départs de feu dans l'attente de la fin de cet épisode venteux (travaux impliquant des moteurs thermiques, des broyeurs, groupes électrogènes, travail des métaux, etc.).

Contacts Presse

Préfecture des Bouches-du-Rhône, service presse : 04 84 35 40 00